

## L'ARRONDISSEMENT DE MONTEILIMAR

...seuls ou en communauté; Rufin les traduisit en latin et en propagea de la sorte l'adoption dans les monastères d'occident. Mais à quelle époque les Basiliens de Montlucet furent-ils fondés? Je l'ignore.

Quant aux Cassianites, qui suivaient la règle de Cassien, fondateur de l'abbaye de St-Victor de Marseille, vers l'an 400, ils avaient sans doute embrassé une autre règle au temps de Charlemagne, puisque dans deux capitulaires de l'an 811 on met en question "s'il peut y avoir d'autres moines que ceux qui gardent la règle de St Benoît".

Les auteurs qui ont vu dans "les chroniques du temps" la preuve de l'existence des religieuses d'Aleyrac au IXe siècle, m'auraient rendu un véritable service en indiquant les collections imprimées ou manuscrites qui les renferment.

Jusqu'à preuve du contraire, je douterai autant de l'intervention de Charlemagne dans la construction de l'église d'Aleyrac que dans celle du pont de Charols. Le seul point véritable, c'est l'existence d'une abbaye de filles à Aleyrac aux XII et XIIIe siècles et sa ruine probable au XIVe. Avant d'entrer dans quelques détails à ce sujet, disons un mot de la paroisse. On trouve dans un pouillé du diocèse de Die de l'an 1516, la mention de la cure d'Aleyrac, dans l'archiprêtré du Désert ou de St-Nazaire; celui de 1576 porte même la taxe de ses décimes à 5 florins 9 sols 6 deniers. Une ordonnance de Charles -Jacques de Leberon, évêque de Valence et Die, en 1644, nous apprend que l'église était dédiée à Notre-Dame et que le chapitre de Montélimar en était le patron. Le prélat obligea ce chapitre à donner 75 livres au desservant ou à lui délaisser le produit de la dîme. Mais, attendu "la modicité" de la somme taxée pour son entretien, à cause du peu de valeur des fruits décimaux, il n'y faisait le service religieux que de quinzaine en quinzaine.

Le vicaire-général de Gabriel de Cosnac, évêque et comte de Die, en 1729, trouva l'église paroissiale, sous le vocable de l'Assomption de la Ste Vierge, ancien et magnifique bâtiment abandonné par des religieuses, dépourvue d'ornements sacerdotaux. Il prescrivit à qui de droit d'acheter " une chasuble de ligature pour toutes les couleurs, n'osant ordonner le surplus, à cause de la pauvreté et misère du curé et des habitants. Gaspard-Alexis de Plan des Augiers, évêque de Die, visite en 1759 la chapelle de St-François-de-Sales, au lieu dit Le Cabaret, à un demi-quart de lieue de l'église paroissiale; cette chapelle, voûtée, pavée et en bon état, appartenant à Grosjeanne. servait au culte les dimanches et fêtes simples. Quant à l'église de Notre-Dame-de-la Brune, bâtie pour des religieuses Bénédictines dispersées pendant les guerres civiles du XVIIe siècle, suivant le prélat, il en trouve le vaisseau en forme de croix entier et très-beau; le chœur, de 25 pieds de long sur 21 de large, la nef, de 30 pieds de long sur 21 de large et 30 de haut, les murailles, la voûte, le clocher et le toit en pierres de taille. Il ajoute qu'une fontaine très abondante coule au bas de la nef. Sur 9 familles 8 sont catholiques et 1 protestante; les communicants sont au nombre de 45. Tous désirent conserver leur église monumentale; mais tous déclarent la chapelle de St-François-de-Sales mieux à leur portée, et ils offrent de placer auprès d'elle le presbytère. « Très souvent, ajoutent-ils , nous sommes privés de tout service divin, ne trouvant pas de prêtre qui veuille le faire sous la modique rétribution de 135 livres; mais nos facultés ne nous permettent pas d'y pourvoir.

L'évêque ordonna diverses réparations a l'église paroissiale. Dans son testament du 31 août Adhémar de Monteil, désirant procurer à la paroisse d'Aleyrac, dont il était alors seigneur, les consolations religieuses, lui alloua une pension annuelle de 60 livres, a la condition que le curé serait amovible et nommé par les héritiers du testateur. Plus tard, les évêques de Die ayant chargé du service paroissial les Augustins de Taulignan, lesquels, en hiver, ne pouvaient se rendre à Aleyrac, François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, le 3 avril 1696,

s'obligea au paiement de la pension de 60 livres et consentit à la nomination d'un curé inamovible.

On trouve, parmi ces curés, Dubourg en 1731 ; Rigaud en 1739, Teston en 1761, assassiné, et Raymond (Jean-Joseph), la terreur de la contrée, pendant la Révolution.

En 1808, lors de la création des succursales, on réunit Sallettes, Souspierre et Aleyrac pour en former une; un décret de 1813 la transféra à St-Jean de Valence et réunit à Châteauneuf-de-Mazenc, Souspierre et Aleyrac. Le Conseil municipal demandait une succursale en 1820 et se faisait une gloire de posséder un des plus beaux corps d'église de l'arrondissement. Quinze ans plus tard, les habitants élevaient une église nouvelle et réclamaient le titre de chapelle vicariale pour eux et les hameaux de Citelles et l'Aillet ou l'Allier. Alors, fut abandonnée la vieille église des Bénédictines; alors fut consommé un acte de vandalisme qui doit causer à ses auteurs un éternel remords !... A côté des tristes souvenirs que présente l'ancienne cure (1), on aimait à reposer les yeux sur cette belle et élégante construction. Tous les voyageurs qui viennent visiter ces ruines en amateurs ou curieux, se retirent oppressés et maudissent les auteurs de cette destruction. (2)

(1) Allusion au curé Raymond

(2) Note de la Mairie d'Aleyrac.

### L'Abbaye

Faut-il placer Aleyrac chez les Voconces ou chez les Tricastins? De plus habiles décideront la question. Toutefois, en admettant que les diocèses aient adopté, à l'origine, les anciennes délimitations de peuplades, les Voconces ont droit à Aleyrac, couvert de bois, sans doute, à ces époques reculées.

L'ordre de Saint Benoît, voué, d'après ses constitutions, aux travaux agricoles et aux chants pieux, recherchait le calme et la solitude. Aleyrac, dont le plateau sévère domine des plaines riantes au midi et au nord-ouest, convenait à merveille à des religieux, étrangers aux joies et aux agitations du monde; un monastère y fut bâti pour des Bénédictines qui, en 1295, dépendaient de l'abbaye de l'Ile-Barbe. Le nom du fondateur de cette maison et l'époque de son origine nous sont cachés; mais, à part cela, on peut savoir, en lisant la règle de Saint Benoît, et les occupations et le genre de vie des saintes filles qui l'habitaient. Que les indifférents et les sceptiques passent sans émoi devant les pierres dispersées.

## DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE

ALEYRAC, C<sup>ne</sup> du C<sup>on</sup> de Dieulefit. - Ayleracum, 1250 (Cart. de l'Ile-Barbe). Aleyracum, 1323 (Inv. des Dauphins, 225). Allerac, 1558 (Nadal, Les Adhémar, 250). Aleyras, 1780 (Alf. du Dauphiné).

Avant 1790, Aleyrac était une communauté de l'élection, subdélégation et sénéchaussée de Montélimar, formant une paroisse du diocèse de Die, dont l'église, dédiée à Notre-Dame-la-Brune, était celle d'un monastère - Monasterium de Aleyraco, 1323 (Inv. des Dauphins, 225) - Monasterium Aleyracii, 1385 (arch. de la Drôme, E 606)- Les Nonains d'Alérac, XVe siècle (arch. du Rhône, fonds de l'Ile-Barbe). Ce monastère de religieuses bénédictines de la dépendance de l'abbaye de l'Ile-Barbe, connu dès 1295, et ruiné en 1385, fut supprimé en 1440 au profit de la collégiale de Ste-Croix de Montélimar, qui de ce chef perçut jusqu'à la Révolution les dîmes de la paroisse d'Aleyrac.

Quant à la seigneurie temporelle d'Aleyrac, qui appartenait premièrement à l'abbesse du lieu et passa en 1440 au chapitre de Montélimar, elle fut vendue en 1550 par celui-ci aux Adhémar

de Grignan , dont l'héritage passa en 1568 aux Castellane, qui vendirent en 1747 Aleyrac aux d'Yse, lesquels le revendirent en 1769 aux Ravel des Crottes, derniers seigneurs.  
En 1790, Aleyrac fut compris dans le canton de Châteauneuf-de-Mazenc, mais la réorganisation de l'an VIII l'a fait entrer dans celui de Dieulefit.